

3.1 Inscription, Activation du compte WeB et du compte de l'application Mobile, accès

Ce site offre **deux moyens d'accès**, et dans les faits, un compte pour chaque application. Ils seront synchronisés si ils utilisent le même identifiant de connexion, après validation par l'administrateur.

Vous avez donc deux étapes à suivre :

1. Activer votre compte sur le site WEB:

- J'ai créé votre compte en important des données de base : nom, prénom et mail sur le site web.
- vous devez **l'activer**. Pour cela
 - vous **allez recevoir un mail** intitulé "Invitation de votre club MeuseAncycles", avec un lien et un mot de passe.
 - il vous suffit de cliquer sur « **Activer mon compte** » ou de suivre le lien, de saisir le mot de passe.
 - Vous arrivez sur une fenêtre « Inscription Validée ». Vous êtes devenu **contributeur** sur le site Web.
 - Vous pouvez vous connecter pour participer au site :
 - Saisir à nouveau votre mail et votre mot de passe,
 - cliquer sur "Je me connecte"
- Vous arrivez sur la page d'accueil du site en tant **qu'adhérent du club et contributeur du site Web**

2. Charger et connecter l'application mobile (android ou iphone)

- je vous recommande également de télécharger l'application **SportsRégions** sur votre téléphone.
 - App Store : <https://itunes.apple.com/fr/app/sportsregions/id890452369>
 - Android : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.initiatives.sportsregions&hl=fr_FR
- Une fois ouverte, vous cliquez sur Connexion
 - Vous choisissez le club MeuseAncycles
 - vous saisissez le **même mail et le mot de passe** utilisé lors de l'**activation** du compte Web et cliquez sur « Se connecter »
 - vous arrivez sur une page MeuseAncycles : « Vous avez reçu de nouveaux droits » et vous devez cliquer sur « Valider ces droits ».
 - A ce moment vous devenez « Contributeur du site » avec l'application Android : vous pourrez importer des photos, créer des news ou utiliser le service de messages internes
 - et vous accédez à la page d'accueil du site
 - Tant que vous ne vous déconnectez pas vous reviendrez sur notre page à chaque ouverture de l'appli.
- Si cela vous intéresse, vous verrez que vous avez la possibilité de modifier les paramètres de l'application : données personnelles, visibilité, moyens de communications (notifications, messages, mail). Dans un premier temps essayez de conserver les paramètres standards pour que nous soyons tous dans un contexte homogène pendant la période d'essai.

3. Inscription uniquement par application mobile

- Si vous ne saisissez pas le même identifiant mail que celui du compte Web (n° de tel ou autre adresse mail) vous créez un nouveau compte sur le site Web.
- Vous êtes « Visiteur » et non « Contributeur », « Sympathisant Adhérent » et non « Adhérent »
- Vous ne verrez que les événements et publications qui sont publiques

4. Accès anonyme sur le site web

- L'url **meuseancycle.sportsregions.fr** est publique
- Vous ne verrez que les événements et publications qui sont publiques

5. Confidentialité, protection des données

- Les données personnelles sur le site web sont gérées par l'administrateur
- Les données personnelles sur l'application mobile sont gérées par le titulaire du compte. En cas de modification l'administrateur doit les valider pour qu'elles soient répercutées sur le site web
- La visibilité des données personnelles est paramétrable au 2 niveaux. Pensez à la possibilité d'afficher un Pseudo au lieu de nom, prénom

3.2 Equipes

- Dans notre cas, les équipes sont utilisées pour faire des groupes de participation car la visibilité des événements, des publications et des messages peut être limitée à une équipe.
- Une ligne de menu a été ajoutées ou vous pouvez consulter les équipes et leurs membres
- Actuellement deux équipes ont été créées
 - Sorties hebdomadaires : tous les adhérents

3.3 Evènements

- Les évènements comportent
 - une page de description dans laquelle sont placées les informations du parcours
 - une zone pour indiquer votre participation
 - une zone de commentaires
 - une zone d'import de photos (sur l'application mobile)
- Les évènements peuvent être
 - Public : vus par toute personne qui accède au site WEB ou application mobile
 - Privé : les inscrits sur le site avec au minimum un rôle contributeur. Non visible par Invité
 - Réservé à une équipe
- Sur la page « Liste des participants » il est possible de modifier la présence (si information transmise par un autre canal) en cliquant sur l'icône en première colonne.

1. Inscription en ligne aux évènements

- Il est possible de mettre en place une inscription aux événements et de rendre visible la liste des participants à tous les adhérents
- Inscription en ligne : pour tous les participants
 - Sous forme d'un bouton de participation ; Saisie non obligatoire ; pas de validation
 - Sous forme d'un formulaire d'inscription, avec ou sans paiement, disponible dans la zone de description de l'évènement : ex Assemblée générale : la saisie est obligatoire et validation par Administrateur.
 - Nota les formulaires d'inscriptions peuvent être ouverts à tous les internautes

2. Convocation ou Invitation aux évènements

- Une convocation sert à demander à une personne une réponse, à savoir si elle sera présente ou non à l'évènement.
- Une invitation permet d'envoyer un email à une personne pour l'inviter à s'inscrire à l'évènement.
- Le responsable de site crée un événement sans autoriser l'inscription en ligne et il associe une liste de participants (individuels ou une équipe) à l'évènement
- Si il met l'évènement en ligne à ce moment
 - les participants sont considérés comme « Convoqués » et « Présent d'office »
 - la liste des participants est affichée avec un indicateur présent d'office
 - la zone Participation de la page Evènement est positionnée à « Je serai présent » et peut être modifiée avec le bouton Annuler
- Il choisit l'option convocation ou invitation, sélectionne les destinataires et valide l'envoi du mail
 - Une fois les convocations / invitations envoyées,
 - le statut des personnes concernées passe à « en attente » (icône de l'enveloppe fermée) avec une origine « Convoqué » ou « Invité.

3. Convocation aux évènements

- Sur l'application mobile :
 - la zone Participation de la page Evènement est positionnée à « Vous êtes convoqué »
 - elle peut être modifiée avec les boutons : Vert Présent, Rouge absent .
 - Une fois saisie, la réponse peut être modifiée par un bouton **Annuler**
- un mail est accessible sur la boîte de l'adhérent avec deux liens : Je serai présent, je serai absent.
 - En cliquant sur je serai présent, le lien ouvre une **page WEB prenant en compte la réponse**
 - **ceci est reporté sur l'application mobile**
 - le mail reste actif et il est possible de recommencer l'opération
 - **Après test**
 - La notion de présent d'office est peu pertinente
 - pour l'adhérent :
 - deux modes d'action différent pour la même action.
 - Incertitude sur l'intérêt de recevoir un mail très en amont de la date de l'évènement. Actuellement le calendrier est publié pour 3 a 4 semaines
 - Pour l'organisation :

- les non réponses sont des « présents d'office » ce qui ne correspond pas au fonctionnement actuel

4. Invitation aux événements

- Sur l'application mobile :
 - la zone Participation de la page Evènement est positionnée à « Souhaitez vous participer »
 - elle peut être modifiée avec les boutons : Vert Présent, Rouge absent .
 - Une fois saisie, la réponse peut être modifiée par un bouton **Annuler**
- un mail est accessible sur la boîte de l'adhérent avec un lien vers une **page WEB** du site.
 - le lien ne peut ouvrir la **page WEB si l'utilisateur n'est pas connecté WEB**
 - le mail reste actif et il est possible de recommencer l'opération
 - **Après test**
 - La notion de « en attente » est pertinente
 - pour l'adhérent :
 - seul le mode application mobile est utilisable car la probabilité qu'il soit connecté WEB avant d'ouvrir le mail est infime
 - Pour l'organisation :
 - les non réponses sont des « en attente » ce qui correspond au fonctionnement actuel
 - possibilité de cocher la présence si information transmise par un autre canal

5. Pointage des présents :

- a partir du jour de l'événement il est possible
 - de pointer les présents ayant participé.
 - Et d'exporter cette liste au format CSV

3.4 Photos et videos

- Lors de la création d'un album photo :
 - On peut renseigner une période de publication et une période de mise à la une
 - on ne le laisse « à la une » que 5 jours après la date de l'événement.
 - il apparait dans la page « Les dernières photos » jusqu'à sa date de fin de publication
 - il faut choisir de le mettre en ligne pour qu'il soit visible : rôle animateur ? web master
- Lors de l'insertion d'une photo ,
 - il faut la valider , Même si elle est introduite par un animateur ?
 - il faut la mettre en ligne : rôle animateur ? web master? ; cela permettrait de ne laisser visible que qq photos d'un grand album

3.5 Messagerie instantanée

- La messagerie instantanée (équivalent Whats App interne) est accessible avec icône en haut a droite de l'écran d'accueil et fonctionne
 - en mode discussions privées entre plusieurs adhérents ou avec des groupes de discussions
 - les groupes de discussions peuvent être
 - une équipe
 - un groupe de l'organisation (ex bureau, commission)
 - un événement
 - ils doivent être activés pour être accessibles ; automatisation possible

3.6 Comptes Administration

- SuperAdmin et web master
 - jjmasc29 → secmeuseancycles
- Web Master
 - secmeuseancycles → jjmasc29
- Animateur
 - valerie.cire@gmail.com
 - Laurent darcemont
- Contributeur
 - mascjj26
 - hervé job

4 Développements

- Structure du site
 - Modification des widgets
- Menu
 - Masquer certaines pages
 - Affiche pages Equipes et Membres
- Formulaire
 - Assemblée Générale
- Export CSV
 - Les contacts
 - Les évènements
 - Attention à l'ordre des colonnes qui n'est pas celui de la liste affichée mais le numéro affiché dans la liste
- Import CSV
 - Le pointage d'évènement : bien formaté par google sheet, pb avec excel (UTF8 ?)

5 Questions à poser à SportsRegions

- Un adhérent peut il voir à quelles équipes il appartient ailleurs que dans la page évènement
- Lorsque l'on consulte une équipe puis un membre le retour ne se fait pas sur la page « Les équipes » mais sur la page « Les Membres »
- Dans le cadre d'une Invitation à un évènement, le mail reçu sur la boîte de l'adhérent contient un lien vers une **page WEB** du site. Ce lien ne peut ouvrir la **page WEB si l'utilisateur n'est pas connecté WEB**
-
- Après s'être inscrit à un évènement (avec formulaire d'inscription), lorsque l'on revient sur l'évènement
 - On voit que l'on est inscrit par le menu Participants
 - Par contre dans le menu Info on a le même prompt : « S'inscrire » que si l'on n'est pas inscrit et si on clique sur l'évènement on arrive sur le formulaire vierge (en dehors des données personnelles) donc difficile de corriger une réponse précédente
- Le fichier CSV de l'export du pointage d'un évènement avec inscription en ligne peut il contenir le nom de l'évènement et sa date comme l'export d'une inscription
- Aucune ligne du menu « Mes données personnelles » n'est active
- Est-il possible de réduire le rôle Animateur : lui enlever la création d'évènement : Cas d'un chargé de com qui doit pouvoir ajouter des photos, video news et participer aux forums et discussions sans être modéré mais qui n'a pas la responsabilité de l'agenda
- Pourquoi un admin web sans rôle sportif voit il une page « Mes convocations »